

Le 6 octobre 2026

Secrétariat Général

Mesdames et Messieurs les MEMBRES

Du CONSEIL MUNICIPAL de BRESSUIRE

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le **Conseil Municipal** se réunira à la Mairie, salle des Congrès,

Le lundi 12 octobre 2026 à 18h30

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de trouver ci-joint, l'ordre du jour de celui-ci.

Veuillez croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Emmanuel MENARD


✕-----

BRESSUIRE
La ville qui ose

POUVOIR

Je soussigné (e) _____

Donne pouvoir à _____

pour me représenter à la séance du CONSEIL MUNICIPAL de la ville de Bressuire

qui se tiendra le **lundi 12 octobre 2026**

et prendra part en mon nom, à toutes les délibérations, aux votes et aux scrutins lors de cette réunion.

Fait à : _____

Le : _____

Signature :

Conseil Municipal du 12 octobre 2026

Ordre du jour



AFFAIRES GÉNÉRALES

- Présentation du Rapport d'Activité 2025 de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
- Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire – modification de la délibération n° 26058 du 30 mars 2026
- Désignation d'un représentant pour la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)



RESSOURCES HUMAINES

- Régime indemnitaire des agents municipaux



TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

- Dénomination prolongement de la voie rue du Père Martin et dénomination du quartier Les Terrasses de Vinci



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Fixation du prix de vente des lots « Le Bourg de Saint-Sauveur »
- Nouveau périmètre des Aides Communales AggloRénov
- Cession parcelle de la commune déléguée de Noirterre à CLE OUEST PROMOTION



POLICE MUNICIPALE

- Convention communale de coordination entre la Police Municipale et les Forces de Sécurité de l'État.



FINANCES ET ÉCONOMIE

- Souscription d'un emprunt de 2 500 000 € au Budget Régie Énergies Renouvelables
- Refacturation par l'Agglo2B à la commune de Bressuire des frais de téléphonie pour le 1er semestre 2026 (période du 01/12/2025 au 31/05/2026).
- Décision modificative numéro 4 – Budget Principal

Le Maire

Emmanuelle MENARD